



Conseil Municipal du 21 mars 2026
Extrait du registre des délibérations
Délibération n° D/2026/24

Nombre de Conseillers
en exercice : 27
présents : 26
votants : 27

L'an deux mille vingt-six, le vingt-et-un mars à onze heures,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué le dix-sept mars, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Philippe AUDEBERT, Maire.

Étaient présents :

Philippe AUDEBERT, Carole BERGER-JACOB, André BOURDON, Catherine GUALIM, Philippe BUIRON, Patricia LESAGE, Steve IDJAKIREN, Grégory BENOIT, Bernadette VOOGSGERD, Bernard BOUTIN, Chimina NEGLOKPE, Christian TETARD, Julia NOJAC, Jean DECROIX, Judith FOHRER, Benoist ERAVILLE, Valérie THEVOT, Olivier MOULIN, Laure FENOT-TETARD, Nicolas TURLAN, Alaine HOUREZ, Mikel CIORDIA, Céline RICHARD, Philippe WEISS, Stéphane RICHARD, Céline NEIVA-LEAL

Était régulièrement représentée :

Roxane AVELOT par Philippe AUDEBERT

Formant la majorité des membres en exercice.

Carole BERGER-JACOB a été élue Secrétaire de Séance<

OBJET : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 19 FEVRIER 2026

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2121-15 et suivants,

Après en avoir délibéré, **à la majorité** (22 voix pour et 5 voix contre : M. CIORDIA, C. RICHARD, P. WEISS, S. RICHARD, C. NEIVA-LEAL)

APPROUVE le Procès-Verbal de la séance du Conseil Municipal en date du 19 février 2026.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont tous les membres présents signé au registre.

Pour extrait conforme,

Accusé de réception en préfecture
095-219502572-20260321-D-2026-24-DE
Date de télétransmission : 24/03/2026
Date de réception préfecture : 24/03/2026



Le Président,

André BOURDON

La Secrétaire de Séance

Carole BERGER-JACOB

Délibération rendue exécutoire du fait de :

- Sa transmission au contrôle de légalité le : 24/03/2026.....
- Sa publication sur le site internet de la commune le : 25/03/2026....